

## Historique

### La petite histoire du Comité de l'environnement de Sainte-Martine

Créé en 1990, le but du Comité de l'environnement est d'étudier la problématique de l'enfouissement sanitaire afin de suggérer et d'inciter la municipalité à instaurer des programmes de réduction, de récupération et de recyclage.

Dès ses premières années d'existence, le comité participe à des collectes par apport volontaire.

En 1990, le Comité de la foresterie qui était indépendant de notre comité à l'époque, a procédé à une plantation de plusieurs centaines d'arbres sur le terrain de l'ancienne École d'agriculture.

À partir de juin 1991, une collecte de porte-à-porte est instaurée.

En 1992, le site de compostage municipal est aménagé pour permettre de composter les résidus de jardin. C'est aussi cette même année que la campagne annuelle de collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) est mise sur pied.

Toutes ces actions ont permis à la municipalité de Sainte-Martine de devenir la championne en matière de réduction d'enfouissement. En 1996, un prix *Phénix de l'environnement* lui est décerné pour souligner les efforts des citoyens.

Le comité a aussi conseillé et appuyé la municipalité dans ses efforts pour réduire la consommation d'eau potable des citoyens. Il a aussi contribué par ses actions, à sensibiliser la population des dangers des pesticides et à initier de nombreux citoyens au compostage domestique.

En 1999, le comité lance le feuillet d'information « *L'Environnemental* ». Distribué par envoi postal, il permet aux citoyens d'être renseignés aux actions martinoises en matière d'environnement.

En 2003, la municipalité a inauguré un site de récupération des rebuts de construction et des huiles usées sous la recommandation du Comité.

En 2004 une pochette composée de 9 fiches est créée pour sensibiliser et informer les citoyens. Différents sujets environnementaux sont traités. Celle-ci est distribuée à toutes les résidences.

Au début des années 2000, 2 distributions totalisant 200 composteurs subventionnés ont été faites, suivies d'une séance de formation en compostage.

En 2005-2006, des campagnes d'information sur la réduction de l'utilisation des pesticides ainsi que sur les avantages de l'herbicyclage ont été mises en place.

En 2009, à la demande du comité, la municipalité de Ste-Martine(elle est la première au Québec) mets sur place une subvention pour les maisons qui obtiennent la certification « LEED »

En 2010, les citoyens ont accès à un programme de subvention pour l'achat de toilettes à faible débit, dans le but de réduire la consommation d'eau. Ce programme est subventionné par la municipalité.

En 2010, à la demande du comité, la municipalité adopte un règlement qui interdit sur son territoire, la distribution de sacs de plastique dans les commerces, à moins qu'ils ne soient biodégradables. (Réduction au minimum de 1/2 million de sacs)  
La même année grâce à une subvention du « Fonds Éco IGA », le comité organise une distribution de 100 barils récupérateurs d'eau de pluie.

En 2011, les citoyens ont l'obligation d'utiliser des sacs de papier biodégradables pour la collecte de résidus de jardin lesquels sont ramassés tous les lundis pendant la période estivale.

En 2012, sous l'initiative du comité, une première plantation de 800 arbres a été organisée. Cette plantation a pris place au parc forestier « Marie-Reine Laberge ». Soulignons la participation de 2 jeunes de Jeunesse Canada Monde pendant 2 semaines sous la supervision d'un membre bénévole du comité.

En 2013, toujours sous l'initiative du comité, une deuxième plantation de 2500 arbres et arbustes est organisée. Cette fois-ci, plus de 60 citoyens bénévoles ont pris part à la plantation.